

## Sommet mondial climat et territoires - 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015 - Lyon

### Retour de RAEE sur ces deux journées

Afin d'assurer l'intégration des initiatives des territoires dans les stratégies et engagements des Etats sur le long terme, un « Agenda des solutions » a été mis en place en 2014, à l'occasion des COP 20 et 21. Il vise à soutenir par la démonstration d'actions concrètes, les engagements des États dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux impacts du changement climatique et le financement de ces actions.

Ainsi, depuis fin 2014, les acteurs des territoires et de la société civile s'organisent dans ce sens. Des rassemblements entre acteurs non-étatiques ont lieu depuis plusieurs mois, comme le « Sommet mondial des régions pour le climat » fin 2014, et en 2015, le « Forum finance climat dans les pays en développement », le « Forum méditerranéen pour le climat », et le « Sommet mondial climat et territoires ».



© RAEE

Accueilli à Lyon les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015 par la Région Rhône-Alpes, le Sommet mondial climat et territoires est un jalon clé de la mobilisation internationale des collectivités territoriales.

L'ensemble des acteurs - réseaux de collectivités territoriales tels que l'UCLG, ICLEI, C40 cities, Climate alliance, Energy cities..., représentants de la société civile (syndicats, ONG, jeunes, peuples autochtones, business) et entreprises mécènes, a travaillé à la **mise en avant de préconisations, et même parfois d'engagements quantitatifs**, sur différents secteurs leviers d'action, **afin de rendre réaliste le scénario de limitation du réchauffement de la planète à 2°C**.

Les engagements et propositions élaborées pendant le Sommet ont été nourris du travail de **10 ateliers thématiques** pilotés par les différents réseaux organisateurs. Ce travail, qui a débuté en février 2015, a été présenté, discuté, et amendé lors de séances de groupe pendant le sommet. Il a été restitué en séance plénière de clôture le jeudi 2 juillet.

Chaque atelier était organisé et piloté par au moins un réseau international de collectivités et une organisation de la société civile représentant les autres acteurs non-étatiques. Pour tous ces ateliers de 3h, une même méthodologie a été appliquée. Une partie du temps disponible était dédiée aux **retours d'expériences** de collectivités et organisations engagées dans des actions concrètes, selon la thématique de l'atelier (plans climats, gestion des déchets, achats publics, bâtiments, transports, coopération décentralisée, urbanisme, efficacité énergétique, éducation...).

Une **proposition de texte**, intégrant des exemples d'actions, mais aussi et surtout des préconisations d'engagement et des recommandations à destination des Etats, était distribuée et commentée en séance par les participants (à main levée ou par écrit).

Les diverses remarques ont permis de compléter les documents et d'aboutir à un consensus dans chaque atelier. Enfin, **deux préconisations phares** étaient sélectionnées pour restitution finale en plénière.

**Ainsi, les 2 préconisations retenues pour chaque atelier ont été les suivantes :**

- **Education, mobilisation, sensibilisation** (Climates - R20 avec les Petits Débrouillards, Wild Touch)

**1/ dédier une ligne budgétaire à l'éducation au développement durable au sein de toutes les collectivités territoriales**, en concertation avec les associations et les autres acteurs de l'éducation à l'environnement.

**2/ développer l'éducation à l'environnement auprès de tous les publics**, de tout âge, en favorisant des dispositifs pédagogiques innovants, ainsi que les outils de participation.

- **Production, accès, consommation d'énergie** (Energy Cities - CLER)

**1/ Les collectivités territoriales de toutes sortes doivent être mandatées pour développer les énergies renouvelables avec les acteurs locaux**, en faisant appel à des mécanismes novateurs et des politiques créatives.

**2/ La communauté internationale doit être d'accord pour ne plus investir dans les énergies carbonées et nucléaires**, et investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

- **Mobilité et transports** (CODATU - FNE)

**1/ Il est indispensable de développer une mobilité moins émettrice de CO<sub>2</sub>**, orientée vers le transport collectif, la marche et le vélo, avec comme objectif de rendre nos villes plus vivables. Il est impératif de réduire les distances parcourues et sortir d'un système de déplacements basé sur le transport individuel. Le développement de transports urbains soutenable doit être encouragé et soutenu à tous les niveaux. La mise en place de plans de mobilité durables doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de 50 à 75% d'ici 2050.

**2/ La question du transport doit être intégrée dans les négociations climatiques.** Les gouvernements nationaux doivent mettre à disposition des collectivités locales des ressources financières nécessaires à la mise en place de ces politiques.

- **Planification territoriale** (Eurocities - nrg4SD - FNAU)

**1/ La planification territoriale doit être soutenue par des partenariats et des engagements forts** de toutes les parties prenantes, ainsi que par des actions multiniveaux.

**2/ Le développement de la planification territoriale**, face à la forte croissance urbaine, nécessite la décentralisation des compétences, l'accès à davantage de ressources, de coopération et d'expérimentation.

- **Agriculture** (ORU-FOGAR - ROPPA)

**1/ La concertation et les processus de décision intersectoriels doivent être développés**, pour **promouvoir la souveraineté alimentaire tout en traitant l'enjeu du changement climatique.**

**2/ Les plans d'actions préservant l'agroécologie, les ressources naturelles, les sols et la bonne gestion de la propriété terrienne doivent être privilégiés.**

➤ **Forêt** (Climate Alliance - COICA - WWF)

**1/ Les forêts jouent un rôle crucial dans la lutte contre les dégâts causés par le changement climatique.**

L'accord de Paris doit garantir ce rôle et créer le lien entre protection des forêts et financement. Les forêts sont plus que du carbone, c'est le centre de vie de plusieurs espèces, dont l'espèce humaine. Son rôle est de maintenir la vie sur terre. Il faut respecter les droits humains, mais aussi les droits de la forêt et de ses habitants.

**2/** Pour l'action climatique, les droits de l'homme et de la propriété sont des clés pour assurer un développement local durable respectant les valeurs culturelles et les traditions liées à la forêt.

➤ **Adaptation** (ICLEI - ICC - Green Cross)

**1/** Il est urgent **d'améliorer la gouvernance de l'adaptation au changement climatique**, ainsi que de créer des outils communautaires qui incluent les citoyens. Il faut aussi travailler sur la gestion de l'adaptation, intégrer l'atténuation à l'adaptation, et s'inspirer de la nature pour inventer des actions d'adaptation innovantes.

Cela implique de connecter les zones urbaines et rurales, intégrer la gestion du risque, faire le lien entre nourriture, eau et énergie, et impliquer les citoyens, les entreprises, les femmes, les jeunes et les anciens dans l'adaptation au changement climatique.

**2/** Pour répondre aux besoins locaux, **les parties-prenantes de la COP 21 doivent augmenter les ressources nécessaires à la réduction des risques climatiques et à l'adaptation aux changements climatiques.**

➤ **Coopération décentralisée et partenariat entre territoires** (CCRE-CEMR/Platforma en lien avec CUF et AFCCRE - ENDA Tiers Monde)

**1/** Les territoires ont un rôle fondamental à jouer, via la **coopération et le partenariat**, dans la **transition économique et écologique**. Une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes à différentes échelles est nécessaire, afin d'engager des actions de planification territoriale climato compatibles et durables.

**2/ La mobilisation d'outils financiers innovants doit être effective**, afin de supporter la coopération entre territoires et parties-prenantes engagées dans les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

➤ **Economie bas carbone et emploi** (CSI - Global Compact)

**1/** Nous demandons la **mise en place d'une tarification efficace du carbone** et nous engageons à développer en contrepartie une économie faible en carbone, véritable opportunité pour l'emploi, la formation professionnelle, le développement local et la transformation de l'industrie.

**2/** Nous appelons à la **mise en place d'un processus « bottom-up » permettant la mobilisation des ressources locales**, afin de promouvoir une transition juste, à travers le dialogue social et l'intelligence collective.

➤ **Financement** (CGLU - GERES)

**1/ Un environnement propice à la mobilisation et à l'utilisation des ressources locales pour l'action climatique doit être mis en place**, en lien avec les capacités de chacun des territoires.

**2/** Il est urgent de **mobiliser un financement des collectivités locales suffisant**, à l'aide d'outils appropriés, incluant notamment des subventions aux territoires les plus pauvres et les plus vulnérables.

Les engagements et propositions présentés au Sommet mondial Climat & Territoires seront adressés à la Présidence française de la COP21 ainsi qu'à l'ensemble des États de la Convention Cadre des Nations Unies pour les changements climatiques.

Ces prises de position collectives démontrent que le diagnostic est partagé par tous et qu'il est temps d'agir.

Les solutions concrètes existent, les territoires sont les acteurs du changement nécessaire à l'atteinte du scénario 2°C que souhaite concrétiser la COP21.

**FOCUS : La plateforme NAZCA dédiée au recensement des initiatives des acteurs des territoires, pour la lutte contre le changement climatique**

Lancée lors de la COP 20 à Lima, la [plateforme NAZCA](#) permet de compiler, valoriser et rendre visible les engagements et initiatives des acteurs non étatiques (villes, régions, entreprises...), en matière de climat. Ainsi sont recensées les actions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, etc...

L'objectif est la diffusion et le partage de bonnes pratiques, afin d'inciter les Etats à prendre des engagements ambitieux en faveur du climat, fin 2015.

■ **En savoir plus :**

<http://en.rhonealpes.fr/1202-world-climate-summit-2015-fr.htm>